

Lire cet email dans mon navigateur



commune de
PENTHAZ



1er août - Fête nationale

Cette année encore, les Communes de **Penthaz** et de **Penthalaz** s'associent pour célébrer la **Fête nationale suisse** !

Nous vous donnons rendez-vous pour partager un moment convivial, festif et chaleureux, rythmé par les traditions, les animations et la bonne humeur.

Venez nombreux célébrer le 1er Août en famille, entre amis ou entre voisins. Nous nous réjouissons de vous retrouver pour cette belle soirée placée sous le signe de la convivialité et du vivre-ensemble.

En raison du danger d'incendie toujours très marqué dans le canton, le feu traditionnel au stand de tir n'aura pas lieu.

1^{er} AOÛT

Fête Nationale

À Penthalaz

Sans feu d'artifice et sans fifre mais avec
l'Echo de la Molombe et la Guggen « La Cancanière »

Chers Cancanières et Cancaniers, chers Tartreuses et Tartreux, en
continuation de la manifestation organisée par la Jeunesse de
Penthalaz, les Municipalités de Penthalaz et de Penthaz vous invitent à
la Salle du Verger



Apéritif - 19h00	Offert par les communes
Repas dès 6.-- dès 19h30	Servi par la Jeunesse de Penthalaz
Partie officielle - 21h30	Discours et hymne national accompagné de l'Echo de la Molombe
Cortège aux flambeaux - 22h00	Lampions offerts, accompagné de La Cancanière
Feu traditionnel au stand de tir - 22h30	Verre de l'amitié offert

BUS NAVETTES

Départ Penthaz - Le Bornalet - 13h30 et 14h00 pour le rallye puis à 18h30 et 19h00

Départ Penthalaz - Le Verger - 23h00 et 23h30

LES FEUX D'ARTIFICE PRIVES SONT INTERDITS
TANT SUR LE DOMAINE PUBLIC QUE PRIVE

Commune de Penthaz

Administration communale
Rue du Vieux Collège 7
1303 Penthaz
021 862 71 88

Rallye pedestre

Horaires :

DANS LE VILLAGE

Lundi : 7h00 - 19h00

Mercredi : 8h00 - 12h00

Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00

GRATUIT

Sans inscription

Vous recevez cette newsletter du site www.penthaz.ch avec l'adresse nathpahud@bluewin.ch.

[Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.

13h – 14h

Départ au Verger
Env. 3h

ACCESSIBLE À TOUS

Poussette & mobilité réduite

Groupe de 2 à 8 personnes



RÉSULTATS

À 19h30

Petits prix à la clé

sent by
infomaniak



BUVETTE

Ouverture dès 13h

SOUPER

Tommes – grillades
Informations au dos

Jeunesse de Penthaz

076 207 64 40



DE FAIRE DU FEU !



www.vd.ch/incendies-de-foret



www.danger-incendie-foret.ch



Feux en plein air et engins pyrotechniques interdits

En raison du danger d'incendie toujours très marqué dans le canton (4 sur 5), le Conseil d'État prend les mesures suivantes :

- **Les feux en plein air, y compris les feux de joie, sont interdits.**
- La mise à feu, l'utilisation ou l'allumage de **feux d'artifice, feux patriotiques, pétards, fusées, chandelles romaines, batteries d'artifices, fontaines pyrotechniques (vésuves), fumigènes, cierges magiques, lanternes volantes, lampions, ainsi que tout autre engin pyrotechnique ou dispositifs similaires produisant un effet de combustion, sont interdits.**
- Dans l'espace public, l'utilisation de barbecues et de grills fonctionnant au charbon ou à bois est interdite.

En dehors de l'espace public, notamment dans les jardins, sur les terrasses privées ou les balcons, l'utilisation de barbecues et de grills à charbon ou à bois reste autorisée sous la responsabilité des

utilisateurs et utilisatrices.

Dans tous les cas autorisés, les barbecues et les grils à charbon ou à bois ne peuvent être utilisés que dans le respect des mesures de sécurité suivantes :

- installer le barbecue ou le gril sur une surface incombustible, telle que du béton ou des dalles en pierre ;
- assurer une surveillance permanente par une personne présente sur place ;
- maintenir une distance de sécurité suffisante avec toute végétation sèche ou inflammable, soit au minimum 10 mètres des champs, haies et broussailles, et 100 mètres des forêts ;

L'utilisation de barbecues et de grils à gaz ou électriques demeure autorisée, sous réserve du respect des mesures de sécurité citées ci-dessus.

Plus d'information : <https://www.penthaz.ch/>

CAFÉTÉRIA *La Vague*



TOUR DE FRANCE FÉMININ

Passage du tour à Cossonay à partir de 14h30

Encouragez les coureuses • Assistez à la caravane

Fan zone sur la terrasse · Rediffusion en direct
Cocktails, hot-dogs, frites et glaces



Cafétéria La Vague
Rte d'Aubonne 7 · 1304 Cossonay-Ville

Ouverture de
13h00 à 18h00



commune de
PENTHAZ

RALLYE PÉDESTRE PENTHAZ

Inscrivez-vous vite !



Places limitées !

Partez à la découverte de Penthaaz à pied
lors d'un rallye convivial pour petits et grands !



Pour des raisons de sécurité, les enfants
doivent **obligatoirement** être accompagnés d'un adulte.



Date : 5 septembre 2026



DEPART : Dès 9h,
au choix des participants.



Arrivée : au plus tard à 11h30
à la Ferme du Bornalet



Un apéro vous sera offert
à l'arrivée.

Convivialité,
découvertes et
bons moments
garantis !



En plus de la découverte de Penthaaz



Des tous

Agenda et événements :

La vie de notre commune est rythmée de nombreux événements, manifestations, expositions et activités qui égaient joyeusement le quotidien des Tartreuses et Tarteux.

- 1er août : Fête nationale - Penthaz
 - 5 septembre : Rallye pédestre à Penthaz
 - 10 septembre : Table au bistrot - Restaurant Guêpier d'Europe
 - 19 septembre 2026 : Soirée spaghettis - La Léchire
-